



## **Déclaration unitaire liminaire pour le rendez-vous salarial du 12 juin 2023**

En premier lieu, les organisations syndicales Cfdt, CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires et UNSA de la Fonction publique souhaitent redire, après la 14<sup>ème</sup> journée de mobilisation interprofessionnelle du 6 juin, que la page des retraites n'est pas tournée et que le recul de l'âge de la retraite à 64 ans demeure inacceptable. Tout aussi inacceptable est, une fois de plus, le recours à la Constitution pour priver à nouveau les député.e.s de voter enfin sur cette mesure.

Nos organisations syndicales souhaitent souligner ensemble, une nouvelle fois, leur grande préoccupation quant au pouvoir d'achat des agentes et des agents de la Fonction publique.

Le maintien d'une inflation élevée depuis des mois aggrave une situation déjà détériorée en ce qui concerne les rémunérations, et particulièrement celle indiciaire. Les pertes s'accumulent, les collègues rémunérés à l'indice minimum sont sans cesse plus nombreux, les déroulements de carrière se réduisent quand ils ne deviennent pas inexistantes, les qualifications sont de plus en plus mal reconnues.

Pour couper court à cette spirale infernale, les mesures parcellaires, maintes fois mises en œuvre, ne peuvent à elles seules suffire, sans compter les possibles effets pervers en termes d'écrasement des carrières. Le levier des augmentations générales doit être fortement actionné.

Sans attendre, il faut notamment revaloriser fortement le point d'indice tant les 3,5% du 1<sup>er</sup> juillet 2022, déjà insuffisants, sont aujourd'hui complètement dépassés.

Cette nécessaire augmentation significative et immédiate de la valeur du point ne s'oppose évidemment pas à d'autres dispositifs de portée générale.

Un mécanisme pérenne et régulier permettant de tenir compte des évolutions de l'inflation doit être mis en place.

Une telle disposition corrélée à celles remettant à niveau l'ensemble des rémunérations doit être au cœur d'urgentes et véritables négociations précédées par un accord de méthode.

Les syndicats Cfdt, CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires et UNSA sauront prendre leurs responsabilités si les réponses du pouvoir exécutif ne répondent pas à leurs légitimes demandes et à la nécessité d'un service public de qualité avec des agentes et des agents pleinement reconnus dans leur engagement.

Paris, le 12 juin 2023